

	Principes	Critères de sélection	Notation		Note :	Justificatifs	Modalités d'appréciation
			FA1	FA2 et FA3			
I. Stratégie du GAL	1) Stratégie "Développer des synergies pour mieux vivre ensemble l'Uzège - Pont du"	Le projet ne participe pas à la stratégie*	0*		0	Formulaire de demande de subvention ; Annexe "Sélection"	Ne répond à aucun critère (axes transversal, objectif / effet attendu) (annexe 2)
		Le projet participe indirectement à la stratégie	15				répond à un axe transversal (annexe 2), entre autres critères
		Le projet participe directement à la stratégie	30				répond complètement à un objectif / effet attendu (annexe 2), entre autres critères
		Le projet participe de manière exemplaire à la stratégie	40				répond au moins à deux objectifs / effets attendus des FA différentes (annexe 2),
		Sous total (I)	40				

II. Principes fondamentaux	2) Territoire	Localisation du projet	Infra communale ou communale	1	3	Formulaire de demande de subvention; Annexe "Sélection"; Annexe 1 convention GAL UPG "liste de communes"	Pour les dépenses immatériels (formation, études, ...) il s'agit du territoire couvert par le projet (commune, pays, EPCI, ...). Pour tous les autres projets, de(s) l'endroit(s) physique(s) de réalisation	
			Intercommunale (au moins deux communes)	3	5			
			Territoire du GAL et au delà	5				
	Typologie de commune	Uniquement une (des) commune(s) de 2 000 habitants et + (Uzès, Aramon, Montfrin, St Quentin la Poterie, Meynes, Remoulins)	1		Formulaire de demande de subvention; Annexe "Sélection"; Annexe 1 convention GAL UPG "liste de communes"	Pour les dépenses immatériels (formation, études, ...) il s'agit du territoire couvert par le projet (commune, pays, EPCI, ...). Pour tous les autres projets, de(s) l'endroit(s) physique(s) de réalisation		
		Au moins une commune de moins de 2 000 habitants et une commune de 2 000 habitants et +	3					
		Uniquement une (des) commune(s) de moins de 2 000 habitants	5					
	3) Innovation	Degré	Le projet reproduit une opération existante sur le territoire du GAL (projet non innovant)	0		Formulaire de demande de subvention; Annexe "Sélection"	La description du projet doit explicitement indiquer le degré et le type d'innovation de l'opération	
			Le projet reproduit une opération existante sur le territoire du GAL et apporte une amélioration / plus value	5				
			Le projet est une opération complètement nouvelle sur le territoire du GAL (et au-delà)	10				
		Le projet a un caractère innovant de type :		5 - (1 critère) 10 - (2 critères et +)				
	4) Démarche collective	Le projet est porté par un (e) :	<input type="checkbox"/> association	5		Formulaire de demande de subvention; Annexe "Sélection"	Il s'agit du porteur de projet indiqué sur le formulaire de demande de subvention	
			<input type="checkbox"/> société coopérative					
			<input type="checkbox"/> syndicat mixte <input type="checkbox"/> EPCI / EPCC / EPIC / SPL / Chambre consulaire <input type="checkbox"/> PME au sens communautaire	10				
	5) Partenariat	Le porteur de projet s'implique dans une démarche collective à vocation économique reconnue par les instances du territoire du GAL : <i>Club d'entrepreneurs du Pays, Association APPRAUPO, Réseau des éco-acteurs du Syndicat Mixte des Gorges du Gardon, Office de Tourisme, Site Remarquable du Goût (liste non exhaustive)</i>		5		Formulaire de demande de subvention ; Annexe "Sélection"	La description du projet doit indiquer le lien entre le projet et la démarche collective et la stratégie LEADER	
			Le projet prévoit des temps/sessions d'échanges significatifs (sensibilisations, ateliers, formations, séminaires, conférences, ...)	5				
			Porteur de projet et au moins deux partenaires	10				Attestation / Convention / Contrat de partenariat / Modèle d'attestation d'engagement LEADER
	Partenariat entre acteurs publics et privés (au moins 1 public et 1 privé) et/ou entre acteurs de secteurs différents :	10						
	6) Dimension territoriale	Le projet s'inscrit dans le cadre d'un plan de gestion, d'une charte / schéma de territoire ou d'un document équivalent relevant d'une stratégie locale (exemple: projet de territoire)		5		Formulaire de demande de subvention ; Annexe "Sélection"	La description du projet doit indiquer le lien entre le projet et le schéma / la stratégie territoriale	
			Le projet pérennise ou valorise un(e) ou plusieurs _____ du GAL :		5 - (1 critère) 10 - (1 critère avec plusieurs éléments / 2 critères et +)			
			<input type="checkbox"/> produit (s) <input type="checkbox"/> savoir faire (s) / technique (s) <input type="checkbox"/> ressources naturelles <input type="checkbox"/> paysage <input type="checkbox"/> élément patrimonial					

	Principes	Critères de sélection	Notation		Note :	Justificatifs	Modalités d'appréciation
			FA1	FA2 et FA3			
	7) Effet levier	Sans l'aide LEADER, le projet ne serait pas le même et intégrerait des modifications significatives/majeures (réduction des dépenses, étalonnement du calendrier de réalisation, ...)	5			Formulaire de demande de subvention ; Annexe "Sélection"	La description doit indiquer l'effet levier du programme Leader sur le projet
		Sans l'aide LEADER, le projet ne se ferait pas.	10				
	8) Outils de valorisation / Perennité	Le projet prévoit à minima un support de communication explicatif/d'interprétation de l'opération permettant la valorisation du projet : publication de livres, création/mise à jour du site internet, film/vidéo, dépliant/brochure/plaquette explicatif(ve), panneau d'interprétation (liste non exhaustive)	5			Formulaire de demande de subvention ; Annexe "Sélection"	Le projet devra être expliqué/mise en valeur dans un support de communication dit "pérenne" (qui reste à posteriori)
Sous total (II)			100		0		

III. Impacts économiques, sociaux et environnementaux	9) Impact économique	Le projet n'a pas de retombées économiques directes ni indirectes identifiées et significatives	0		Formulaire de demande de subvention ; Annexe "Sélection"	La description du projet indique (ou pas) le lien entre le projet et les retombées économiques identifiées	
		Le projet a des retombées économiques indirectes identifiées et significatives.	5				
		Le projet est par définition un projet économique.	15				
	10) Impact social	Point bonus : Le projet prévoit la création d'au moins un emploi pour l'opération (tout type d'emploi y compris CDD et temps partiel)	5		Formulaire de demande de subvention ; Annexe "Sélection"	Le projet prévoit l'embauche d'une personne(justificatif : fiche de poste)	
		Le projet n'a pas de retombées sociales ni directes ni indirectes identifiées et significatives	0		Formulaire de demande de subvention ; Annexe "Sélection"	La description du projet indique (ou pas) le lien entre le projet et les retombées sociales identifiées	
		Le projet a de retombées sociales indirectes identifiées et significatives	5				
	Le projet est par définition un projet social	15					
	11) Impact environnemental	Point bonus : le porteur de projet est/ou son projet au cœur d'une stratégie d'économie sociale et solidaire - ESS (Mode d'entreprendre et de développement économique remplissant les conditions de : 1) Un but poursuivi autre que le seul partage des bénéfices ; 2) Une gouvernance démocratique 3) Concernant la gestion, les bénéfices sont majoritairement consacrés à l'objectif (maintien / développement de l'activité de l'entreprise) et les réserves constituées ne peuvent pas être distribuées. Loi n° 2014-856 du 31/07/2014)	5		Soutenu par un dispositif à destination des projet ESS	Attestation, courrier de l'organisme	
		Le projet n'a pas de retombées positives ni directes ni indirectes identifiées et significatives sur l'environnement.	0		Formulaire de demande de subvention ; Annexe "Sélection"	La description du projet indique (ou pas) le lien entre le projet et les retombées environnementales positives	
		Le projet a des retombées positives directes et indirectes identifiées et significatives sur l'environnement.	5				
		Le projet est par définition un projet environnemental.	15				
	Point bonus : le porteur de projet est labélisé avec un label environnemental reconnu (AB, Iso 14000, ...) et/ou se fournit/utilise/produit des produits verts (labellisés bio, sans produits chimiques ...)	5		Annexe "Sélection"; Justificatif d'obtention du label			Label environnemental indiqué et justifié par le porteur du projet
	Sous total (III)			60		0	

TOTAL (I+II+III)			200		0	
-------------------------	--	--	------------	--	----------	--

CONDITIONS DE SÉLECTION

La note minimale de sélection d'un projet est de 80 points (sur un total de 200 points)

*Toutefois, un projet qui ne participe pas à la stratégie (0 points "stratégie du GAL") est de fait inéligible, y compris si sa note globale atteint 80pts

ANNEXE 1 - Liste d'éléments "dimension territoriale"

Produits	Savoirs faire / Techniques	Ressources Naturelles	Paysages	Eléments patrimoniaux
Produits SIQO (signe d'identification de la qualité et de l'origine) du territoire du GAL listés par l'INAO ^{1/} , par exemple : Appellations viticoles de type : <i>Cévennes, Costières de Nîmes, Coteaux du Pont du Gard, Côtes du Rhône, Côtes du Rhône Villages, Duché d'Uzès, Gard, Pays d'Oc, ...</i> Appellations alimentaires de type : <i>Huile d'olive de Nîmes, Miel de Provence, Olive de Nîmes, Pélardon, Picodon, Poulet / Chapon des Cévennes, Taureau de Camargue, Volailles du Languedoc, ...</i>	Métiers d'art répertoriés par l'INMA ^{2/} , par exemple : <i>Ebénisterie, Ferronnerie, Sculpture, Tapisserie d'ameublement, Taille de pierre, Poterie, Céramique, ...</i>	Eau	Garrigue	Inventaire du petit patrimoine du Pays Uzège-Pont du Gard
		Géologiques: argile, pierre, ...	Gardon (fleuve)	Sites inscrits et classés patrimoine mondiale de l'UNESCO (Pont du Gard)
		Flore et faune du territoire du GAL recensé par l'Observatoire de Patrimoine Naturel du Gard	Rhône (fleuve)	Canyon et Gorges
	Construction en pierre sèche	Climat	Milieux souterrain	Grand Sites de France
	Construction en pierre de taille		Reserve Mondiale de biosphère (UNESCO)	Villes et pays d'art et d'histoire (Uzès)
	Métiers du cheval		Zones classées Natura 2000 (Etang et mares de la Capelle, Etang de Valliguières, Garrigues de Lussan, Gardon et ses gorges)	Villages de caractère (Lussan)
	Culture de la vigne (savoir faire viticole et vinicole)			Villes et Métiers d'Art (St-Quentin-la-poterie)
Truffe noire	Oléiculture		Paysages agricoles représentatifs : vignes, vergers, oliviers	
Olive et Huile d'olive hors AOP/AOC	Agriculture biologique			
Asperge	Peintures rupestres			
Cerise	Reglisserie / Confiserie			
Oignons / Oignons doux				
Pois chiche				
Plantes à parfum aromatiques et médicinales (PPAM)				
Chanvre et/ou Paille				

^{1/} INAO : Institut National de l'Origine et de la Qualité

^{2/} Institut National Métiers d'Art

ANNEXE 2 - Liste d'éléments "stratégie du GAL"

II. Axes transversaux	
	Synergie des réseaux d'acteurs
	Interconnaissance et transmission du savoir local
	Sentiment d'appartenance au territoire

	Objectifs	Effets attendus
FA1 - Tourisme	Renforcer les liens des acteurs économiques autour du tourisme	Des acteurs du tourisme mieux organisés et structurés
	Enrichir l'offre touristique	Des projets touristiques élaborés collectivement
	Diffuser les flux touristiques	Une diffusion de l'offre touristique sur l'ensemble du territoire
	Améliorer l'accueil touristique sur le territoire	Une offre touristique qui se professionnalise Une fréquentation touristique mieux répartie sur l'année
FA2 - Créativité	Structurer la filière de l'économie créative	La filière de l'économie créative est structurée
	Diffuser le potentiel créatif à l'ensemble de l'économie locale	Les savoir-faire locaux et les compétences sont valorisés et transmis
	Créer des passerelles entre les activités dites « traditionnelles » et les activités dites « créatives »	Des liens sont créés entre économie « traditionnelle » et « économie créative »
	Valoriser, transmettre et pérenniser des savoir-faire, techniques, métiers et entreprises	
FA3 - Cohésion Sociale	Offrir aux entreprises et aux créateurs d'activités la possibilité de s'orienter vers une solidarité économique	De nouveaux services aux populations sont créés
	Améliorer la mixité sociale et intergénérationnelle	L'accès aux produits locaux est facilité
	Garantir une vie locale de proximité	Le développement d'activités solidaires sur le territoire est accompagné De nouvelles formes d'entreprendre émergent sur le territoire
		Le lien social et intergénérationnel entre les différents usagers du territoire est renforcé voire développé